

dernière devrait se renforcer avec le relèvement du quota de 3% à 4% qui s'impose désormais aux entreprises de 250 salariés et plus. Ainsi, NGE table sur l'intégration d'une cinquantaine de jeunes via l'alternance.

Des compétences nouvelles

En plus des ingénieurs travaux, responsables des études de prix et ingénieurs «structures», les entreprises cherchent à capter de nouveaux profils. «Pour répondre aux marchés globaux, nous devons intégrer des professionnels confirmés tant sur la partie financement de projet que sur la partie gestion administrative et financière du projet, témoigne Laurence Antzorn, responsable du recrutement chez Demathieu & Bard. Nous renforçons aussi notre pôle d'expertise en intégrant des ingénieurs spécialisés en électricité ou en CVC (chauffage-ventilation-climatisation), capables de faire de la conception.» Un avis partagé par Eric Logheder, chargé du dévelop-

pement des ressources humaines chez GCC. «Du pur gros œuvre, nous évoluons vers l'entreprise générale. Aussi, nos recrutements vont s'adapter. Nous allons intégrer des professionnels ouverts et en veille sur les autres techniques et capables d'animer des projets faisant intervenir différents partenaires dans les corps d'état techniques, secondaires et architecturaux.» Et tous les moyens sont mis en œuvre pour dénicher la perle rare: chasse, cooptation, réseaux sociaux... De leurs côtés, les candidats semblent plus réceptifs aux sirènes du secteur. A certaines conditions. «Ils ont besoin d'être rassurés par rapport à la fiabilité de l'entreprise, à son carnet de commandes, au projet proposé et aux perspectives d'évolution», note Jean-Pierre Dauge, gérant du cabinet Corhom BTP. Sans oublier la rémunération. Après le coup de froid de ces deux dernières années sur les salaires, les cadres verront dans la mobilité un bon moyen de rattraper le retard. ■

Sondage exclusif Le Moniteur/ProBTP

59 %

des entreprises interrogées ont recruté au 1^{er} semestre 2011, principalement les plus grosses structures. Des embauches ciblées sur des compagnons, notamment dans les petites entreprises, mais également en encadrement de chantier et en bureau d'études.

73 %